

permis d'atteindre un degré d'efficacité dont se réjouissent tous les intéressés.

Les membres de la Chambre n'ont pas eu, comme moi, à titre de nouveau ministre, la chance de voir le travail accompli par notre ministère dans les régions reculées de l'Arctique. Je donnerai comme exemple l'étude de la plate-forme continentale polaire qui en est maintenant dans sa cinquième année. Elle porte sur la terre, la mer et le fond de la mer et comporte des levés et des études hydrographiques, géologiques, gravimétriques, sismiques, géomagnétiques, glaciologiques et topographiques étroitement connexes. Cette liste nous fait comprendre que le personnel du ministère compte des savants et des spécialistes qui nous conseillent dans ces domaines.

A titre de chef du ministère, je suis particulièrement fier de voir qu'on a su reconnaître le talent de nos spécialistes canadiens dans tous les domaines spécialisés. Au cours de voyages à l'étranger, ils ont su s'imposer comme des savants dévoués et vraiment supérieurs, et nous pouvons nous honorer de savoir que mon ministère compte des présidents d'organisations mondiales dans presque tous ces domaines.

La direction des levés et de la cartographie a contribué à ouvrir de nouvelles perspectives en matière de levés en patronnant conjointement une réunion d'étude sur l'interprétation des photos aériennes et en faisant ressortir, de façon générale, l'importance de la photographie aérienne dans la cartographie. Je pense que le Canada tient une place préminente dans ce domaine. Puis, l'aérodrome, dispositif aéroporté mis au point récemment et destiné à mesurer les distances électroniquement, a été utilisé avec succès sur terre et en mer. Cet appareil a été beaucoup utilisé par le ministère depuis qu'on vous a présenté notre dernier rapport et il mérite la réputation qu'il a acquise. Non seulement a-t-il permis aux arpenteurs de réduire à quelques semaines le travail en terrain difficile qui aurait duré des années mais, pour la première fois, il permet d'obtenir des mesures rigoureusement exactes allant au delà de la vision, comme par exemple, la distance entre l'île de Sable et la Nouvelle-Écosse. Au cours de l'année écoulée, il a été d'une valeur inestimable dans la mesure de 40,000 milles carrés de terrain dans le Nord de l'Ontario et du Québec au delà de la voie ferrée du National-Canadien.

Quant aux sciences de la mer, la recherche océanographique a continué de prendre de l'expansion et de s'affirmer. De nouvelles études de la mer ont été entreprises dans les domaines de la géophysique, des glaces marines, des études théoriques et des prévisions. Le nouvel Institut océanographique de Bedford, que j'ai eu l'honneur d'inaugurer

en fin d'année 1963, a fonctionné à plein rendement et a commencé à attirer l'attention et l'enthousiasme du monde entier. On a poursuivi l'intégration des travaux d'océanographie et d'hydrographie. La Chambre n'a prêté que peu d'attention à la déclaration que j'ai eu l'honneur de faire après la mise en service de notre bateau océanographique, c'est-à-dire la découverte de certaines anomalies dans l'océan à l'est de la Nouvelle-Écosse. A mon avis, ces découvertes présentent un certain intérêt pour le pays du point de vue de l'industrie pétrolière.

D'autre part, nous avons, au ministère, un service géologique. Le service des relevés géologiques a poursuivi le levé cartographique du Canada à l'échelle de reconnaissance, et 65 p. 100 de tout le pays est maintenant reproduit sous forme de cartes géologiques à une échelle d'au plus huit milles au pouce. Cela ne semble pas très impressionnant, mais notre pays est très vaste. Ces dernières années, les études spéciales en laboratoire sur l'évolution géologique fondamentale constituent une entreprise remarquable, confiée à un personnel encore peu nombreux mais qui augmente constamment, qui s'accompagne de la mise au point de nouvelles techniques et d'un équipement moderne.

J'en arrive maintenant à la direction des mines. Parmi les travaux les plus remarquables de cette division depuis le dernier rapport que nous avons soumis à la Chambre, il y a lieu de relever les essais de raffinage du pétrole dans des usines-pilotes. La conférence des ministres qui s'est réunie à Banff, comme je l'ai déjà mentionné, les a trouvés forts intéressants. Ces essais ont tenu plus particulièrement compte des pétroles de qualité inférieure et des sables bitumineux, de l'emploi de traceur radio-actif et ainsi de suite. Tous les députés sont au courant des possibilités des sables bitumineux d'Athabasca. Nous avons, à Ottawa, un laboratoire d'essai qui s'est livré à ces études et a contribué à la mise au point d'une méthode permettant d'extraire assez de vanadium du pétrole pour répondre à toute la demande du Canada.

Je mentionnerai, en outre, les chercheurs scientifiques de la direction géographique du ministère des Mines et Relevés techniques. Ils ont poursuivi leur étude des formations géologiques et glaciaires et des fossiles végétaux dans l'Arctique pour se faire une meilleure idée de l'histoire géographique de cette partie lointaine du Canada. Je rendrai, en outre, hommage aux services de l'administration, du personnel et de l'information du ministère. Leur activité est peut-être ancillaire en ce qu'elle est moins connue du public que celle des autres services de notre ministère. Cependant, je tiens à dire que, moi, qui représente la Chambre, et qui les vois peut-être